



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 79123

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les aides à l'embauche d'un stagiaire. En effet, la prime à l'embauche d'un stagiaire est une des mesures visant à faciliter l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés. Toutefois, sur un objectif initial de 150 000 stagiaires embauchés, seuls 7 000 jeunes ont été éligibles. Elle lui demande quelles sont les causes d'un si faible succès et quel avenir le Gouvernement réserve-t-il à cette mesure.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79123

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2010, page 5668

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)